



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 3 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La Première ministre annonce la création d'un fonds pour une aide alimentaire durable, doté de 60 millions d'euros en 2023**

A l'occasion d'un déplacement dans les locaux de la Banque Alimentaire de la Marne, Elisabeth BORNE, Première ministre, accompagnée de Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées et de Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, a annoncé la création d'un fonds pour une aide alimentaire durable de 60 millions d'euros afin de renforcer la qualité de l'aide alimentaire et de soutenir des projets locaux innovants, notamment en circuit court.

Après avoir échangé ce matin avec les bénévoles et les acteurs de la solidarité dans la Banque Alimentaire de la Marne, la Première ministre a rappelé que le soutien aux personnes précaires et la lutte contre la pauvreté étaient des priorités du Gouvernement. Il faut que chacun puisse se nourrir, mais aussi *mieux manger*. Les objectifs du Gouvernement en matière de lutte contre la précarité alimentaire répondent à cet enjeu de première nécessité, qui est également un enjeu sanitaire et de bien-être. Ces nouvelles attentes doivent être accompagnées et encouragées : manger mieux, local, de qualité.

Mais pour certains Français, le coût de certains produits alimentaires est prohibitif. Pour lutter contre cette précarité alimentaire, la Première ministre a annoncé la création d'un fonds pour une aide alimentaire durable, doté de 60 millions pour son amorçage en 2023.

Ce fonds aura pour objectif de renforcer la qualité de l'aide alimentaire en finançant des achats de fruits et légumes et de produits sous label de qualité, cet objectif étant un impératif de santé publique. Ce fonds visera également, grâce à un volet local, à expérimenter des dispositifs innovants en matière de lutte contre la précarité alimentaire. Des projets divers pourront ainsi être soutenus :

- **le déploiement des projets locaux en circuits courts.** Cela répond à une demande forte tant des consommateurs que des producteurs ;
- **la couverture des zones blanches de l'aide alimentaire pour toucher les populations précaires isolées** (par exemple : des projets itinérants) ;
- **le soutien à des projets innovants portés par des collectivités ou des associations, comme des chèques alimentaires locaux.**

Après sa rencontre et ses échanges avec les acteurs de la Banque Alimentaire de la Marne, la Première ministre reçoit cet après-midi les associations de lutte contre la pauvreté (Collectif Alerte, ATD Quart monde, Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours catholique, Emmaüs, Restos du Cœur, Médecins du monde, etc.).

---

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)  
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris

---